

# La RD14, centre névralgique du commerce

L'attractivité économique du territoire passe nécessairement par des interventions autour de l'axe majeur que constitue la RD14, située au cœur du territoire communautaire.



La RD14 Elle est bordée en plusieurs endroits, et en particulier autour de la Patte d'Oie, **par de très importantes zones d'activités**, qui relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération, contrairement au reste du linéaire de cet axe majeur, dont la vocation habitat, équipements publics et commerces en pieds d'immeubles est déjà très importante et se renforcera dans les années à venir, à l'initiative des communes concernées.

En particulier, les ZAE centrées autour de la Patte d'Oie (Primevères, Langevin, Patte d'Oie, Cassin-Colin) présentent une **dimension commerciale très forte** ; elles sont **parmi les plus dynamiques et les plus créatrices d'emplois et de richesses en Ile-de-France**, voire au-delà ; **les grandes enseignes qui y sont implantées y réalisent souvent parmi leurs meilleurs chiffres d'affaires français**. Pourtant la part dématérialisée des transactions commerciales est en constante augmentation, les clients demandent une **qualité d'accueil et de service** croissante, **un accès et un stationnement facilités et mutualisés** avec des propositions concrètes en matière de loisirs et d'espaces arborés, d'activités sportives, de qualité architecturale aussi, y compris de plus en plus pour des achats quotidiens.

La communauté d'agglomération accompagne le Conseil départemental qui, avec l'appui de la région Ile-de-France, a entrepris **une requalification complète du carrefour de la Patte d'Oie**, avec **création d'une nouvelle entrée-sortie sur l'A15** par l'actuelle rue Marceau Colin, donc d'une nouvelle entrée et sortie du territoire communautaire... Une opération d'ampleur qui doit aboutir naturellement à un maintien, voire à une croissance de l'attractivité du secteur. Cela nécessitera sans doute, sur les deux communes concernées (Herblay-sur-Seine et Montigny-lès-Cormeilles), des opérations de requalification plus lourdes, à mener avec l'appui des partenaires de la CAVP, en particulier l'EPFIF.

Des opérations qui s'imposeront sans doute aussi, à horizon de 10 ans, sur le reste des périmètres économiques de la Patte d'Oie. Cela nécessitera de faire appel, au cas par cas, à des formes variées de partenariats publics-privés, en recourant, lorsque la pertinence est avérée, à des opérateurs privés. D'ores et déjà, les projets naissants sur les terrains situés à l'angle des RD 14 et 106 constituent des illustrations de l'intérêt de ces partenariats innovants.

Au total, **le réaménagement progressif et la modernisation de la Patte d'Oie**, mais aussi de secteurs économiques plus lointains mais organisés autour de la RD14 et de l'A15, en particulier les Portes Ouest, **constituera l'un des chantiers importants de la décennie**.